



Prévention de l'agression sexuelle

6-7 ans

Saviez-vous que ?

- Une agression sexuelle est un geste à caractère sexuel, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée, ou, dans certains cas, notamment dans celui des enfants, par une manipulation affective ou par du chantage (Gouvernement du Québec, 2001).
- Tout enfant, garçon ou fille, peu importe son milieu social, peut être victime d'agression sexuelle.
- La sécurité des enfants relève de la responsabilité de tous les adultes. Les enfants devraient être sensibilisés à l'agression sexuelle comme ils le sont pour toutes autres formes d'agression.

QUOI FAIRE EN TANT QUE PARENT ?

Enseignez différentes règles de sécurité à votre enfant

Il est important de lui expliquer les règles de sécurité de base qui s'appliquent aussi pour la prévention de l'agression sexuelle.

Pour éviter certains dangers, tu dois :

- refuser de monter dans l'automobile de quelqu'un sans en avoir la permission ;
- t'éloigner d'une personne inconnue si tu es seul ;
- refuser les cadeaux et les friandises qu'on t'offre sans en avoir la permission ;
- toujours me dire (ou à la personne responsable de toi) où tu te trouves ;
- te faire accompagner lorsque tu t'éloignes de la maison (c'est plus agréable et plus sécuritaire) ;
- être capable de composer le 9-1-1 et connaître ton numéro de téléphone ;
- dire non aux touchers et aux caresses qui te dérangent ;
- me parler (ou à un adulte en qui tu as confiance) si tu vis des situations qui te rendent triste, te dérangent ou te font mal.

Enseignez à votre enfant les notions importantes de prévention de l'agression sexuelle

Pour prévenir l'agression sexuelle envers son enfant, il n'est pas nécessaire de lui parler de ce sujet en détail. Dites-lui simplement que :

- Personne n'a le droit de toucher aux parties sexuelles de ton corps (pénis, vulve, seins, fesses), et ce, même s'il s'agit d'une personne que tu connais, que tu aimes, qui te demande de garder le secret.

- Tu as le droit de dire non aux touchers non désirés. Ce sont des touchers qui rendent mal à l'aise. Il y a deux situations où un adulte a le droit de toucher à ton pénis ou à ta vulve : pour des raisons de santé et d'hygiène.
- Si cela arrivait que l'on touche tes parties sexuelles, tu dois : dire « non », crier, t'enfuir, m'en parler ou en parler à une personne de confiance.
- Il existe de bons et de mauvais secrets.
 - Un bon secret crée de la joie et du bonheur. C'est un secret qu'on te dit de garder pendant un certain temps, mais qui finit par être dévoilé. Par exemple, une fête surprise, un cadeau d'anniversaire ou une visite surprise.
 - Un mauvais secret crée de la peine ou de la peur, on doit s'en débarrasser. Il ne mérite pas d'être un secret même si on te dit de ne jamais le répéter à personne. Par exemple, quelqu'un te force à l'embrasser ou touche tes parties sexuelles. Tu ne dois pas garder de tels secrets, il faut que tu en parles à un adulte de confiance.

Jouez avec votre enfant à trouver des solutions à des situations inattendues

Demandez-lui : Que ferais-tu si...

- une personne que tu ne connais pas te demande de l'aide ?
- une personne que tu ne connais pas touche tes parties sexuelles ?
- une personne que tu connais touche tes parties sexuelles ?
- une personne te montre et te force à regarder ses parties sexuelles ?
- une personne que tu connais te demande de toucher à ses parties sexuelles et de garder le secret ?

L'objectif n'est pas de faire peur à votre enfant, mais plutôt de l'outiller s'il faisait face un jour à une situation pouvant nuire à sa sécurité, telle une agression sexuelle.

Astuces

Félicitez votre enfant lorsqu'il agit de façon sécuritaire. Mettez l'accent sur les solutions plutôt que sur le danger et la peur lorsque vous abordez avec lui le sujet des agressions sexuelles.

Apprenez-lui à faire confiance à sa petite « voix intérieure ». C'est comme un système d'alarme qui lui envoie des signaux auxquels il doit être attentif. Pour l'aider, demandez-lui régulièrement de vous dire comment il se sent.

QU'EST-CE QUI PEUT VOUS AIDER ?

Livre pour les parents

ROBERT, Jocelyne. *Parlez-leur d'amour et de sexualité*, Les Éditions de l'Homme, 1999.

Livres pour les enfants et leurs parents

JUSTICE CANADA. *Le secret du petit cheval*, 1999.

L'histoire est disponible en ligne à l'adresse : www.lespasseurs.com/le_secret_du_petit_cheval.htm

ROBERT, Jocelyne. *Te laisse pas faire ! Les abus sexuels expliqués aux enfants*, Les Éditions de l'Homme, 2000.

Thierry LENAIN. *Touche pas à mon corps, Tatïe Jacotte!*, Les 400 coups, 1999.

Sites Web

www.agressionsexuelle.gouv.qc.ca

www.enfantsavertis.ca

Vous avez besoin d'une ressource professionnelle ?

Vous pouvez appeler le service Info-Santé 811 ou la Direction de la protection de la jeunesse de votre région.

Rédaction : Geneviève Gagnon, Direction de santé publique de l'Agence de Lanaudière

Mise en page : Alphatek

Cet outil est rendu possible grâce à la participation financière du Secrétariat à la jeunesse dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.